



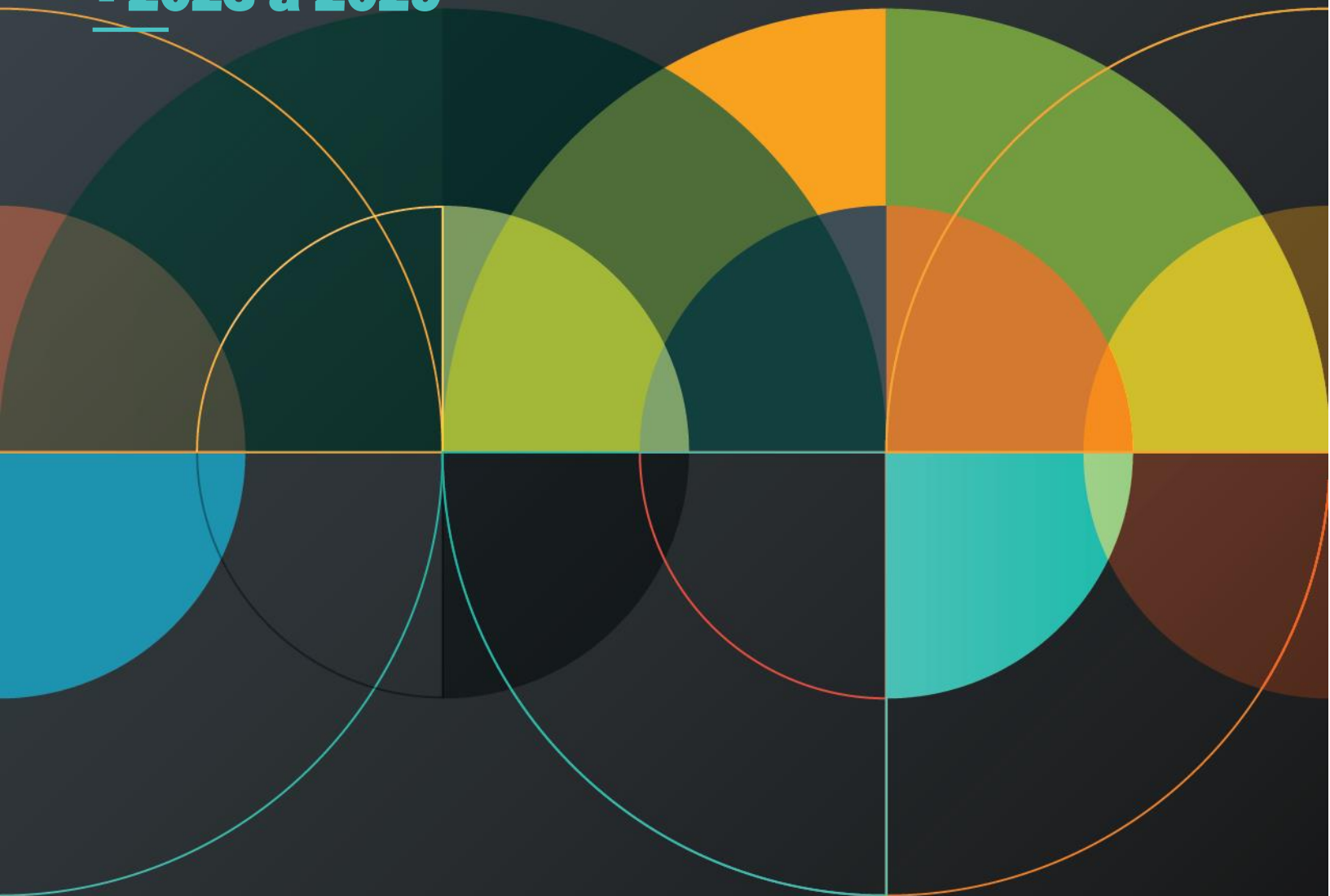
Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada



**Déclaration de Relations
Couronne-Autochtones et Affaires
du Nord Canada à l'appui du Plan
d'action national pour les
femmes, la paix et la sécurité
- 2023 à 2029**



Cette déclaration d'appui représente la contribution de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada au troisième Plan d'action national du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité (2023-2029).

Le Programme sur les femmes, la paix et la sécurité du Conseil de sécurité des Nations Unies demande à tous les pays de s'attaquer à l'incidence différentielle des situations de conflit sur les femmes et les filles, et de soutenir leur participation aux efforts pour la paix et la sécurité. Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) est devenu un partenaire du Plan d'action national du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité en 2017, et il demeure déterminé à appuyer la mise en œuvre par Affaires mondiales Canada du Programme sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS). Pour réaliser la vision du Canada à l'égard des femmes, de la paix et de la sécurité partout dans le monde, nous devons donc agir au pays également dans les domaines où nous ne sommes pas à la hauteur. Il s'agit notamment de prendre des mesures réelles et durables pour mettre fin à la crise nationale à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées.

Le soutien de RCAANC à l'égard du Programme FPS repose sur les droits de la personne – l'approche pangouvernementale du Canada en matière de réconciliation avec les peuples autochtones, ce qui comprend le mandat, les responsabilités internationales et les obligations réglementaires du Ministère.

Comme l'ont clairement indiqué les partenaires autochtones, la lutte contre la violence fondée sur le genre exige que tout le monde travaille ensemble pour concrétiser une vision commune telle que présentée dans *le Plan d'action national 2021 pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées : Mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones*. Il s'agit de la vision d'un Canada transformé, où les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones, où qu'elles soient, vivent sans violence et sont célébrées, honorées, respectées, valorisées et traitées équitablement, et sont en sécurité. Cette vision commune cadre avec le résultat final souhaité du troisième Plan d'action national du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité : renforcer la paix et la sécurité de tous.tes en atteignant les objectifs en matière d'égalité des genres et en éliminant les normes sexospécifiques néfastes.

RCAANC a pour priorité de travailler en partenariat étroit avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, afin de continuer à établir des relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne, et de gouvernement à gouvernement, en plus de favoriser l'autodétermination, y compris en soutenant les communautés autochtones dans leur transition vers l'autonomie gouvernementale. Ce vaste mandat offre à RCAANC l'occasion d'appuyer activement les principes et les objectifs du troisième Plan d'action national du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité. De nombreuses activités ministérielles portent sur des facteurs socioéconomiques et culturels, qui visent à améliorer la paix et la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones en leur assurant une protection et des garanties complètes contre toutes les formes de violence et de discrimination.

RCAANC continue d'harmoniser activement son travail avec le Programme FPS, y compris par les mesures qui suivent :

- veiller à la mise en œuvre des droits des peuples autochtones dans toutes les activités ministérielles et du Plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, notamment en favorisant une participation accrue des peuples autochtones aux Nations Unies;
- faire avancer la contribution du gouvernement fédéral (la Voie fédérale) au *Plan d'action national 2021 pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées : Mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones*;

- appliquer une analyse comparative entre les sexes plus qui soit pertinente sur le plan culturel dans l'ensemble des politiques, programmes et initiatives, en portant une attention particulière à l'analyse intersectionnelle de l'identité autochtone, du genre, de l'orientation sexuelle, de la race, de l'emplacement, des handicaps, de l'âge et de la situation socio-économique, entre autres caractéristiques;
- appuyer Sécurité publique Canada dans l'élaboration conjointe d'un cadre législatif pour les services de police des Premières Nations et continuer à collaborer avec les Inuits et les Métis sur les questions relatives aux services de police;
- appuyer Justice Canada dans la lutte contre la discrimination systémique et la surreprésentation des peuples autochtones dans le système de justice, y compris par l'élaboration d'une stratégie en matière de justice autochtone, en consultation et en collaboration avec les provinces, les territoires et les partenaires autochtones;
- collaborer avec les partenaires des Premières Nations et des gouvernements provinciaux et territoriaux, afin de renforcer la gouvernance et la prestation de services en matière de préparation, de gestion et de rétablissement en cas d'urgence des Premières Nations, avec Services aux Autochtones Canada et Sécurité publique Canada.

Bon nombre de ces initiatives sont fondées sur l'engagement du gouvernement du Canada à donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, aux appels à la justice du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, aux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, ainsi qu'aux principes relatifs aux relations du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones. RCAANC continue de prendre des mesures concrètes et d'obtenir des résultats mesurables grâce à des discussions collaboratives entre les ministères concernés et les partenaires autochtones.

